



Hôtel de ville
59283 Raimbeaucourt

Envoyé en préfecture le 11/03/2022
Reçu en préfecture le 11/03/2022
Affiché le **SLO**
ID : 059-215904897-20220311-ARRETE110322_1-DE

ARRETE

Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire
Article L 2122-22 du CGCT

Le Maire de Raimbeaucourt,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT et notamment le 5°,

Vu le code du commerce,

Vu la demande de la société « Du rêve à l'éveil » ayant son siège social à Raimbeaucourt, 164, rue de l'Hôpital, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Douai, identifiée sous le numéro de SIREN 910 903 707, représentée par Mme Julie LOYEZ, pour la location du local situé au rez-de-chaussée du n° 348, rue Jules Ferry – 59283 Raimbeaucourt – propriété de la commune de Raimbeaucourt,

Considérant qu'il y a lieu d'accéder à cette demande,

ARRETE

Article 1 : un bail commercial est conclu à compter du 1^{er} septembre 2022 jusqu'au 31 août 2031 avec la Société « Du rêve à l'éveil » 164, rue de l'Hôpital 59283 Raimbeaucourt, représentée par Mme Julie LOYEZ en vue de la location à son profit du local situé au rez-de-chaussée du n°348, rue Jules Ferry 59283 Raimbeaucourt, moyennant un loyer mensuel de six cent euros (600 €).

Article 2 : le Conseil Municipal sera informé de cette décision lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 3 : la présente décision sera adressée à M. le Sous-préfet de Douai, notifiée à l'intéressé, insérée dans le registre des délibérations de la commune.



Fait à Raimbeaucourt,
Le 11 mars 2022
Le Maire,


Alain MENSION

Centre Administratif Charles de Gaulle – tél. : 03 27 80 18 18 – fax : 03 27 80 30 42 – e-mail : contact@mairie-rambeaucourt.fr
Adresse postale : Mairie de Raimbeaucourt BP 20946 59509 DOUAI Cedex www.raimbeaucourt.fr